

VOTRE RÉGION

16/12/2007

SOCIÉTÉ Raphaël Diaz sera l'un des premiers lauréats de France samedi

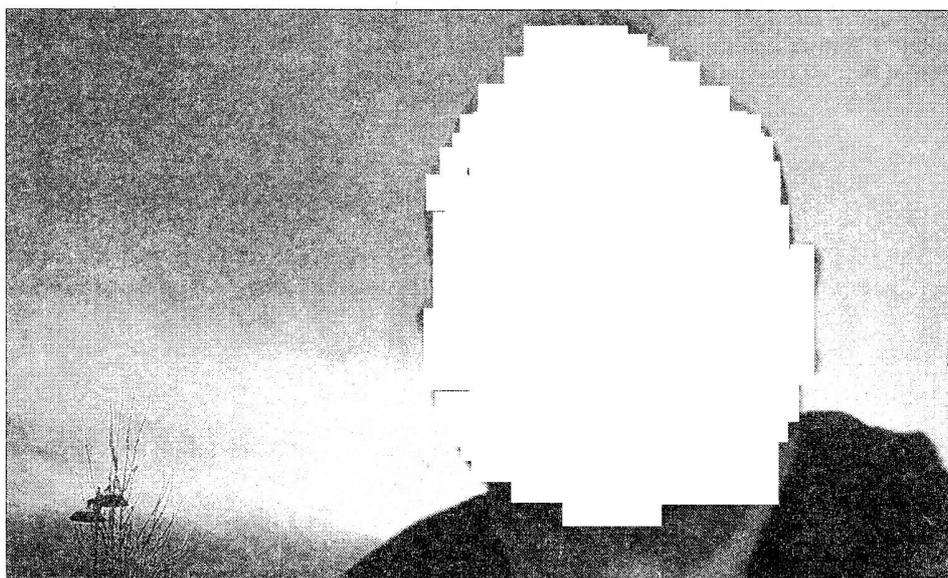
Il décroche son diplôme de détective privé

CAVAILLON / PARIS

Licence professionnelle "sécurité des biens et des personnes" mention "enquêtes privées". Le Cavaillonnais Raphaël Diaz sera l'un des premiers détectives de France à décrocher ce diplôme d'État créé l'an dernier par le ministre de l'Éducation nationale en personne. Ils seront une trentaine, samedi à l'université Panthéon-Assas, pour la remise officielle de leur licence.

Une fierté, mais surtout un gage de sérieux, pour cet enquêteur vaclusien de 41 ans installé à son compte depuis bientôt cinq ans. «On n'est jamais trop équipé au point de vue bagages. Quand on fait un rapport d'enquête, on a intérêt à ce qu'il soit cadré juridiquement. Si mon enquête n'a pas été légitime, je vais droit dans le mur. Ingérence, violation de la vie privée, droit à l'image, il faut une formation en droit poussée pour rester dans les jalons», explique Raphaël Diaz.

Spécialisé dans les fraudes aux assurances, la concurrence déloyale et les vols par salariés, le détective cavaillonnais a ainsi appris à éviter les écueils de la loi. «Nous n'avons pas plus de droit qu'un citoyen normal, mais notre formation nous permet



Raphaël Diaz est détective depuis près de cinq ans à Cavaillon.

d'exploiter à fond les marges de manœuvre que nous offre la loi. On peut prendre en photo une personne à partir du moment où on ne l'exploite pas».

Raphaël Diaz avoue avoir été toujours prudent. «Personnellement, j'évite de montrer la photo à mes clients. Je traite directement de professionnels à professionnels. Je remets mon rapport à l'avocat ou au juge». Car si les détectives n'aiment pas que leur métier soit réduit à une simple "brigade des cocus", il faut pourtant reconnaître que ce type d'affaires

représente une part importante de leur activité.

Quant à ses rapports avec les policiers? «Complémentaires. Ils interviennent dans le droit public et nous en droit privé. Nos rapports sont parfois le point de départ d'une plainte et d'une enquête de police. Il m'est arrivé d'être entendu au commissariat», confie cet ancien chef d'entreprise.

Le détective n'est pas forcément un ancien "flic" ou gendarme. «Personnellement, j'avais pris l'habitude de vérifier la solvabilité de mes interlocuteurs, de mes fournis-

seurs. Je le faisais par réflexe, je connaissais les pistes et j'aimais ça. Quand je me suis aperçu qu'il y avait un réel besoin des entreprises, je me suis mis à mon compte», raconte Raphaël Diaz.

Une chance. A l'instar de la culture d'entreprise américaine, la protection des richesses industrielles devient une préoccupation des patrons français. Le détective a un rôle important à jouer. La profession explose. Depuis quelques mois, Raphaël Diaz donne des cours de filature et de photo à l'université Paris II.

Jean-François GARCIN

REPÈRES

DEPUIS 2003

Les détectives qui exercent depuis plus de trois ans n'ont pas besoin de cette formation. Depuis, une formation de base en droit est obligatoire. Un module d'un an minimum permet d'obtenir un diplôme universitaire d'enquêteur salarié. La formation peut être complétée par deux autres années à l'université.

LE DIPLÔME D'ÉTAT

Conforme aux nouvelles normes LMD, la licence professionnelle a une valeur internationale. Elle est inscrite au répertoire national des certifications professionnelles dans la catégorie "droit et sciences politiques".

PROFESSION DE SÉCURITÉ

Classée profession de sécurité, le détective est habilité par la loi à effectuer des surveillances et filatures. Profession libérale para-juridique, titulaire d'un agrément d'État, placée sous le contrôle du préfet, sous la surveillance des commissaires de police, officiers de gendarmerie dont une commission nationale de déontologie veille au respect de l'éthique.